

Synthèse
ornithologique
du parc de Sceaux
2019

AVANT-PROPOS

Le domaine départemental de Sceaux s'étend sur 180 hectares (dont 60 de sous-bois), à cheval sur les communes de Sceaux et Antony. L'architecture du parc est l'œuvre d'André Le Nôtre, qui officia entre la fin du 17^e et au début du 18^e siècle pour Jean-Baptiste Colbert, puis son fils le Marquis de Seignelay. Le Département des Hauts-de-Seine est aujourd'hui le propriétaire et le gestionnaire du Domaine, protégé en tant que Monument historique et Site classé.

Le parc de Sceaux présente une certaine diversité végétale, en une alternance de bois, pelouses et haies, le tout parsemé de nombreux bassins. La fréquentation humaine y est importante (le parc a accueilli 3.5 millions de visiteurs en 2013 et en 2019).

Le site est également reconnu comme un véritable cœur de nature pour son environnement urbain. L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) répertorie ses boisements et ses plaines comme Zone Naturelle de grand Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF I) pour leur qualité écologique remarquable, au regard de leur contexte géographique. Afin de préserver ce patrimoine, le Département l'inscrit en 2001 en tant qu'Espace Naturel Sensible des Hauts-de-Seine, et grâce à une gestion rigoureuse et respectueuse de l'environnement, le parc est labellisé depuis 2012, Espace Végétal Ecologique, Eve® par l'organisme international de contrôle ECOCERT.

Cela se traduit dans l'entretien par la mise en œuvre de plusieurs moyens techniques, plus respectueux de l'environnement :

- *La gestion différenciée :*

Basée sur des concepts respectueux de l'environnement, elle introduit de nouvelles techniques d'entretien des espaces verts. Les interventions humaines sont mieux contrôlées et raisonnées. L'utilisation de désherbants, engrais et produits phytosanitaires est limitée, voir proscrite. Les prairies sont fauchées tardivement et la végétation se développe au fil des saisons. Ces méthodes favorisent l'installation d'une flore naturelle, le développement des insectes et la nidification des oiseaux.

- *La régénération des boisements :*

Les boisements bénéficient d'un plan de régénération progressive sur plusieurs années. Les parcelles de plantations s'échelonnent dans le temps et dans l'espace. Les plantations sont constituées en majorité de chênes, arbres et arbustes à baies, afin d'enrichir la diversité végétale tout en tenant compte des exigences alimentaires de l'avifaune. Ces espaces sont clos le temps que les arbres plantés se développent à l'abri du piétinement.

- *Les zones naturelles protégées :*

Des parcelles protégées du public (closes), sont destinées à la protection et à la conservation de la faune et de la flore. La régénération de ces parcelles s'effectue de façon naturelle.

INTRODUCTION

Les oiseaux sont considérés comme de bons indicateurs de la qualité et de l'évolution des milieux naturels. La présence ou l'absence de certaines espèces est souvent associée à une amélioration ou une dégradation des habitats, capables ou non de leur procurer un gîte et un couvert. Mené régulièrement sur un même site, le suivi des populations d'oiseaux peut constituer un élément pertinent pour évaluer les mesures de gestion proposées.

Parmi les méthodes de dénombrement existantes, on distingue globalement, des méthodes de recensement absolues, permettant d'obtenir une estimation non biaisée du nombre de couples nicheurs en un lieu, à un moment donné et pour une espèce donnée, et des méthodes dites relatives, utilisées comme des indices d'abondance relative des populations d'oiseaux.

Les méthodes absolues

Ces méthodes de dénombrement permettent de déterminer un nombre d'individus le plus proche de la réalité, d'une population d'oiseaux rassemblée sur un espace délimité et relativement court dans le temps. On peut distinguer les méthodes où l'ensemble de la population est visible et donc dénombrable instantanément. Ce type de comptage est habituellement utilisé pour le dénombrement des populations d'oiseaux coloniaux en période de reproduction (ex : colonie d'ardéidés), le regroupement d'oiseaux hivernant (comme les anatidés et limicoles), les oiseaux volants lors des migrations (ex : comptage sur les cols de migration). Lorsque les populations ne sont pas visibles instantanément, comme pour les passereaux en période de reproduction, on utilise des méthodes où l'on répète un recensement cartographique suffisamment de fois pour prétendre à l'exhaustivité (méthode des plans quadrillés).

Les méthodes relatives

Contrairement aux méthodes absolues, les méthodes relatives renseignent sur une abondance dite « relative » des espèces d'oiseaux. Ces méthodes sont employées le plus souvent sur de vastes territoires lorsque les méthodes de dénombrement absolu ne peuvent être mises en place. Elles permettent de comparer les abondances relatives des espèces entre elles, entre habitats et dans le temps sur la base d'une très forte corrélation linéaire entre l'abondance relative mesurée et l'abondance réelle pour une espèce donnée. Ces méthodes reposent soit sur des itinéraires échantillons, soit sur des points d'écoute.

Des observations antérieures, réalisées de 1973 à 1977 puis en 1983, par Jean CHEVALLIER, devenues régulières depuis une vingtaine d'années, ont permis d'apprécier l'évolution de l'avifaune et de préciser le statut de chaque espèce.

Les espèces dont le statut a évolué récemment sont signalées en gras.

LISTE SYSTEMATIQUE DES OISEAUX OBSERVES

D) Les oiseaux nicheurs

La superficie totale du parc a été divisée en vingt parcelles à peu près égales, où 39 points d'écoute ont été disséminés, et plusieurs passages ont été effectués dans chacune d'elle (du 01/04 au 12/04, du 08/05 au 24/05, du 29/05 au 26/06). A chacun d'eux tous les indices de nidification de chaque espèce ont été recherchés systématiquement. Deux méthodes de dénombrement ont été utilisées simultanément, l'une absolue, la méthode des plans quadrillés et l'autre relative, la méthode des indices ponctuels d'abondance.

La méthode des plans quadrillés

Pour compter tous les oiseaux nicheurs d'une zone, on peut envisager de chercher tous les nids construits et occupés durant la période de reproduction. Cette technique est la plus utilisée pour les oiseaux coloniaux de grande taille comme les vautours et les hérons (méthode assimilé à des comptages au sol) mais irréaliste pour les passereaux car de nombreux nids passent inaperçus. C'est pourquoi il est préférable pour ces derniers de dénombrer les territoires ou cantons des mâles durant le printemps.

Tous les nids construits et toutes les cavités occupées durant la période de reproduction, ont été recherchés et cartographiés. Cette méthode a été utilisée pour les rapaces diurnes, la gallinule poule-d'eau, la foulque macroule, la perruche à collier, les pics, la sittelle torchepot, l'étourneau sansonnet, le choucas des tours, le corbeau freux, la corneille noire, la pie bavarde et le geai des chênes.

Les Indices Ponctuels d'Abondance (I.P.A.)

L'observateur note en un lieu précis (appelé par la suite station ou point d'écoute) durant un temps de 20 mn toutes les espèces contactées, quelle que soit la distance de détection des espèces, en tenant compte du nombre d'individus contactés par espèce. Les points d'écoute sont disposés dans l'espace étudié de telle manière à ce que les surfaces échantillonnées ne se superposent pas. La longueur du rayon d'observation va dépendre de la distance de détectabilité du chant des espèces étudiées. Pour les passereaux, on estime entre 300 et 400 mètres la distance minimale à respecter entre deux stations.

Cette méthode a été utilisée pour la majorité des passereaux nicheurs du parc à l'exception des espèces citées dans le paragraphe précédent.

- *bernache du Canada (branta canadensis)* : 1 couple. Nouvelle espèce nicheuse.

Espèce introduite. Les premiers cas d'introduction ont eu lieu à partir des années 1960 et un ou deux couples ont été acclimatés en 1976 lors de l'ouverture du parc de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ils ont probablement été rejoints par d'autres provenant de collections privées pour former la première colonie importante d'Ile-de-France. Depuis le début des années 2000, la bernache du Canada peut être observée toute l'année sur la quasi-totalité des pièces d'eau franciliennes. Ces effectifs augmentent régulièrement depuis une quinzaine d'années. Elle a été classée chassable en décembre 2011.

- canard colvert (*anas platyrhynchos*) : Quelques femelles (de 1 à 5) réussissent à mener à bien leur nichée malgré les conditions défavorables (berges abruptes et absence de végétation rendant les canetons très vulnérables aux prédateurs comme à la noyade). Population apparemment stable.

- épervier d'Europe (*accipiter nisus*) : 1 à 2 couples. Population apparemment stable.

- faucon hobereau (*falco subbuteo*) : 1 couple depuis 2013. Population apparemment stable.
Au niveau national, cette espèce est signalée en progression dans presque tous les départements.

- faucon crécerelle (*falco tinnunculus*) : 3 couples. Population apparemment stable.

- gallinule poule-d'eau (*gallinula chloropus*) : 2 à 3 couples. Population en régression (4 à 5 couples en 2016).

L'effectif de cette espèce avait rapidement augmenté après l'installation de plates-formes végétales, déclinant tout aussi rapidement depuis leur disparition (système de flottaison inadapté).

- fulque macroule (*fulica atra*) : 1 à 2 couples. Population en régression (4 à 5 couples en 2016).

Même constat que pour l'espèce précédente.

- pigeon colombin (*columba oenas*) : 20 à 30 couples. Population apparemment stable.

- pigeon ramier (*columba palumbus*) : 70 à 100 couples. Population apparemment stable.

- chouette hulotte (*strix aluco*) : 2 à 3 couples. Population apparemment stable.

- perruche à collier (*psittacula krameri*) : 80 à 90 couples. Population apparemment stable.

Après une constante progression depuis leur installation en 2003 (2 couples en 2003, 5 à 10 couples en 2005, 20 à 30 couples en 2010, 70 à 80 couples en 2013 et 80 à 90 couples en 2016), l'effectif de cette espèce semble se stabiliser.

L'accroissement de cette espèce est considérable depuis le début des années 2000, notamment en Ile-de-France. La perruche à collier a d'ores et déjà une potentialité reconnue d'impact à la fois sur quelques espèces indigènes d'oiseaux cavicoles et sur les fruits et les céréales (cette espèce est le premier ravageur des cultures en Inde).

- pic vert (*picus viridus*) : 5 à 10 couples. Population apparemment stable (probablement plus proche de la valeur inférieure de cette fourchette).

- pic épeiche (*dendrocopos major*) : 8 à 10 couples. Population apparemment stable.

- pic épeichette (*dendrocopos minor*) : 2 à 3 couples probables. Population apparemment stable.

- hirondelle rustique (*hirundo rustica*) : 1 couple depuis 2012. Population apparemment stable.

Les suivis sur échantillons ont mis en évidence une diminution sensible des effectifs entre 1989 et 2007, mais une légère remontée depuis.

- troglodyte mignon (*troglodytes troglodytes*) : une cinquantaine de couples. Population en régression (50 à 70 couples en 2016).

Au niveau national les résultats du programme STOC (suivi temporel des oiseaux communs) montrent une augmentation de 25% entre 1989 et 2001 qui s'est poursuivie jusqu'en 2006 au moins.

- **accenteur mouchet (*prunella modularis*)** : 5 à 10 couples. Population apparemment stable depuis 2016 mais plus importante auparavant (10 à 20 couples en 2013).
Au niveau national les suivis des oiseaux nicheurs indiquent une stabilité des effectifs entre 1989 et 2007.

- **rougegorge familial (*erithacus rubecula*)** : 30 à 50 couples. Population en régression (40 à 60 couples en 2016).
Au niveau national le suivi des oiseaux nicheurs a mis en évidence une augmentation régulière sur l'ensemble du territoire entre 1989 et 2007.

- **grive musicienne (*turdus philomelos*)** : 10 à 20 couples. Population en régression (20 à 30 couples jusqu'en 2016).
Au niveau national les suivis de densité de mâles chanteurs montrent une forte augmentation d'abondance, mais cela n'est pas ressenti partout, notamment en Ile-de-France et la tendance semble s'inverser dans les années 2000.

- **grive draine (*turdus viscivorus*)** : 1 à 2 couples. Population en régression (3 à 5 couples en 2013 et 2 à 3 couples en 2016).
Au niveau national, les évolutions de densité interannuelles et à moyen terme sont contradictoires entre régions, rendant difficile la définition d'une tendance générale.

- **merle noir (*turdus merula*)** : 30 à 50 couples. Population en régression (50 à 70 couples en 2016).
Au niveau national le merle noir, initialement forestier, s'est progressivement installé dans les villes au 19^{ème} siècle. De 1989 à 2007, des études de densité ont montré une progression des densités de mâles chanteurs à travers le pays, mais qu'en est-il depuis ?

- **fauvette à tête noire (*sylvia atricapilla*)** : 30 à 50 couples. Population apparemment stable.

- **fauvette grisette (*sylvia communis*)** : 2 couples. Cette espèce n'avait plus niché depuis 2005 (1 couple).
Au niveau national le suivi ponctuel des densités suggère un déclin des effectifs entre 1989 et 2007, alors que la tendance européenne est à la hausse.

- **pouillot véloce (*phylloscopus collybita*)** : 20 à 30 couples. Population apparemment stable.

- **roitelet huppé (*regulus regulus*)** : une dizaine de couples liés aux conifères. Population apparemment stable.

- **roitelet à triple bandeau (*regulus ignicapilla*)** : 1 à 2 couples. Population apparemment stable.

- **mésange charbonnière (*parus major*)** : 70 à 100 couples. Population apparemment stable.

- **mésange bleue (*cyaniste caeruleus*)** : 70 à 100 couples. Population apparemment stable.

- **mésange noire (*periparus ater*)** : 2 à 3 couples liés aux conifères. Population apparemment stable.

- **mésange huppée (*lophophanes cristatus*)** : 3 à 5 couples liés aux conifères. Population apparemment stable.

- **mésange nonnette (*poecile palustris*)** : 5 à 10 couples. Population apparemment stable.

- **mésange à longue queue (*aegithalos caudatus*)** : 5 à 10 couples. Population en régression (Une dizaine de couples jusqu'en 2016).
Au niveau national, les suivis d'oiseaux nicheurs indiquent une stabilité des effectifs entre 1989 et 2007.

- sittelle torchepot (*sitta europaea*) : 12 à 15 couples. Après une baisse importante de sa population (50%) signalée au début des années 2000 (10 couples en 2005), cette espèce, qui avait atteint sa plus faible densité (6 à 7 couples) en 2010, a enregistré une nette remontée de ses effectifs dès 2013 avec 15 couples nicheurs. Depuis 2016 (12 à 15 couples) l'effectif semble s'être stabilisé.

- grimpereau des jardins (*certhia brachydactyla*) : 20 à 30 couples. Population apparemment stable.

- pie bavarde (*pica pica*) : 18 à 20 couples. Population en augmentation (3 à 5 couples en 2013 et 5 à 10 couples en 2016).

Au niveau régional, faute de prédateurs et grâce à une adaptation anthropophile, cette espèce est devenue très commune dans les milieux périurbains.

- geai des chênes (*garrulus glandarius*) : 5 à 10 couples Population apparemment stable (probablement plus proche de la valeur supérieure de cette fourchette).

- choucas des tours (*corvus monedula*) : 3 couples. Jusqu'à présent cette espèce n'a niché qu'occasionnellement (1 couple en 2006 et en 2007). Un couple s'est réinstallé en 2015 et il y en avait deux en 2016. L'avenir nous dira si cette installation est temporaire ou durable.

Les suivis nationaux d'oiseaux nicheurs indiquent une baisse des effectifs entre 1989 et 2007.

- corbeau freux (*corvus frugilegus*) : 3 à 4 couples. Nouvelle espèce nicheuse.

Au niveau national les effectifs nicheurs sont considérés comme stables et même en légère progression vers l'ouest et le sud du pays mais en diminution dans le reste de l'Europe.

- corneille noire (*corvus corone*) : 30 à 40 couples. Population apparemment stable.

- étourneau sansonnet (*sturnus vulgaris*) : 40 à 50 couples. Cette espèce a subi une importante régression, de l'ordre de 50%, entre 2010 et 2013 mais semble stable depuis. Cette diminution est probablement à mettre en relation avec l'expansion de la perruche à collier. En effet, dans les platanes d'alignement du petit canal et de l'octogone, ancien bastion de l'espèce (une cinquantaine de couples en 2010), il ne restait qu'une dizaine de couples en 2013. Proportionnellement, au même endroit, la population de perruche à collier est passée, dans le même laps de temps, d'une vingtaine à une cinquantaine de couples. Au niveau national le suivi des oiseaux nicheurs suggère une certaine stabilité de l'effectif.

- pinson des arbres (*fringilla coelebs*) : 20 à 30 couples. Population en régression (100 couples en 1983 et jusqu'en 1997, 50 en 2005 et 30 à 50 couples jusqu'en 2016).

Au niveau national il y a peu d'information sur d'éventuelles variations d'effectifs.

- verdier d'Europe (*chloris chloris*) : 2 à 3 couples probables. Population apparemment stable depuis 2016 mais plus abondante auparavant (10 à 20 couples jusqu'en 2005, 5 à 10 couples jusqu'en 2013).

Au niveau national, les suivis des populations nicheuses indiquent un déclin lent et continu des effectifs entre 1989 et 2007.

- chardonneret élégant (*carduelis carduelis*) : 2 à 3 couples. Population apparemment stable.

- bouvreuil pivoine (*pyrrulha pyrrulha*) : 3 à 5 couples. Population apparemment stable.

- grosbec casse-noyaux (*coccothraustes coccothraustes*) : 1 couple possible. Cette espèce qui ne nichait plus depuis le début des années 2000, ne peut être écartée complètement cette année, malgré un manque de preuve de nidification.

Au niveau national les suivis des populations d'oiseaux nicheurs montrent une nette augmentation des effectifs nationaux depuis les années 1980.

II) Espèces nicheuses rencontrées antérieurement, absentes cette année ou ayant définitivement disparues

- cygne tuberculé (*cygnus olor*) : 1 couple a niché de 2001 à 2006 et en 2014.

- canard mandarin (*aix galeruculata*) : Un couple a niché ponctuellement en 2002.

Au niveau régional, une petite population viable (10 couples ?), issue d'échappés de captivité, semble s'être développée.

- héron cendré (*ardea cinerea*) : 1 couple a niché entre 2014 et 2017.

Au niveau national cette espèce est en constante progression depuis le début des années 1970.

- tourterelle des bois (*streptopelia turtur*) : un couple nichait encore en 1983, à cheval sur le parc et les friches de Châtenay-Malabry plus favorables. La création de la coulée verte l'a fait disparaître.

Un déclin d'au moins 50%, de l'effectif reproducteur, a été constaté dans notre région dans les années 1970/1980.

- martinet noir (*apus apus*) : 5 à 10 couples nichaient encore sur le château en 2010. La réfection de la toiture du château, en 2012, aura été fatale.

Au niveau national, aucun élément ne permet de déceler une quelconque évolution de cette espèce très commune.

- pic mar (*dendrocopos medius*) : 1 à 2 couples ont niché entre 2013 et 2016.

En Ile-de-France cette espèce est signalée en nette progression depuis le début des années 1990. D'ailleurs elle est nicheuse aux parcs de la vallée aux loups, Henri Sellier et au bois de la garenne. Au parc de Sceaux elle reste hivernante régulière.

- bergeronnette grise (*motacilla alba*) : Jusqu'à présent cette espèce n'a niché qu'occasionnellement dans le parc (1 couple en 2000 et 1 couple en 2013) mais elle niche à la périphérie immédiate du parc et s'y alimente régulièrement pendant toute la période de nidification.

- bergeronnette des ruisseaux (*motacilla cinerea*) : 1 couple a niché ponctuellement en 2012.

- rossignol Philomèle (*luscinia megarynchos*) : nicheur autrefois abondant dans les zones buissonnantes non entretenues (1960-1970), il a niché encore irrégulièrement jusqu'en 1983.

Au niveau national, les suivis montrent une diminution significative entre 1989 et 2003, mais une reprise (durable ?) par la suite.

- rougequeue noir (*phoenicurus ochruros*) : 1 à 2 couples ont niché sur les bâtiments du parc au moins jusqu'en 2016.

En Ile-de-France la population était donnée comme stable en 2010 et il ne semble pas y avoir d'autre tendance actuellement. L'espèce niche encore à la périphérie immédiate du parc, en centre ville et sur le lycée lakanal.

- rougequeue à front blanc (*phoenicurus phoenicurus*) : trois ou quatre couples nichaient encore en 1977 au bord du bassin de l'octogone et à proximité du pavillon de l'aurore. Sa disparition est probablement due aux remaniements survenus dans le parc.

Les effets d'une sévère sécheresse sur les lieux d'hivernage au Sahel ont décimé l'espèce. Cependant, au niveau national, on note une hausse des effectifs depuis le début des années 2000.

- hypolaïs polyglotte (hippolais polyglotta) : quelques couples nichaient dans les friches situées au sud du parc, derrière le stade de la grenouillère. Ces friches ont été transformées depuis 1983 en parc de stationnement.

Un couple a également niché ponctuellement en 1999 et 2000.

Les effectifs de cette espèce déclinent au niveau européen, mais la tendance n'est pas claire en France.

- fauvette des jardins (sylvia borin) : Quelques couples nichaient autrefois dans les zones buissonnantes non entretenues (1960/1970) et encore irrégulièrement jusqu'en 1983.

Un ou deux couples ont également niché ponctuellement entre 2004 et 2009.

Les suivis nationaux en saison de reproduction montrent un déclin significatif de cette espèce entre 1989 et 2007.

- Pouillot siffleur (phylloscopus sibilatrix) : un cas de nidification ponctuelle a été relevé en 1983.

Au niveau national les effectifs de cette espèce sont en chute libre depuis les années 1980.

- Pouillot fitis (phylloscopus trochilus) : a niché jusqu'en 1977 (six couples) et peut-être encore irrégulièrement jusqu'en 1983.

Au niveau national, la baisse des effectifs constatée entre 1989 et 2007 est telle que le pouillot fitis est une des espèces ayant accusé la plus forte diminution en France.

- gobemouche gris (muscicapa striata) : 1 à 2 couples nichaient encore en 2013. Cette espèce était signalée en constante régression depuis 1983 (5 à 10 couples mais plus de 10 au milieu des années 1970).

Au niveau national les effectifs ont nettement diminué entre 1989 et 2007.

- mésange boréale (poecile montanus) : trois à cinq couples étaient encore présents en 1977.

Sa disparition est sans doute liée aux remaniements survenus dans le parc (abattage des arbres morts ou dépérissant dans lesquels elle creuse sa cavité de nidification).

Au niveau national, les suivis des oiseaux nicheurs montrent une baisse continue des effectifs depuis 1989.

- pie-grièche écorcheur (lanius collurio) : un couple a niché de 1977 à 1979 près de la floriculture, zone clôturée à l'époque. L'ouverture au public de cette parcelle l'a fait disparaître.

Au niveau national, le suivi des oiseaux nicheurs semble indiquer une légère baisse des effectifs entre 1989 et 2001 mais une remontée depuis 2007.

- moineau domestique (passer domesticus) : 5 à 10 couples nichaient encore en 2010 sur les bâtiments du parc. La réfection de la toiture du château et du bâtiment de la cour de la ferme, en 2012, auront été fatals.

Par ailleurs, cette espèce, dont plusieurs dizaines de couples nichaient en 1983, avait été signalée en diminution en 2005 (5 à 10 couples), avant de se stabiliser. Une population qui nichait sur les platanes du pourtour de l'octogone a disparu entre ces deux dates.

Au niveau national, les suivis d'oiseaux nicheurs signale une baisse significative entre 1989 et 2001.

- moineau friquet (passer montanus) : 10 à 20 couples nichaient encore à la fin des années 90, puis la régression fût rapide et le dernier couple a niché en 2003.

Sa disparition s'inscrit dans un contexte régional, puisque cette espèce est signalée en diminution, en Ile-de-France, depuis les années 80.

- Serin cini (serinus serinus) : 5 à 10 couples nichaient encore en 2005. A cette date cette espèce était déjà signalée en régression puisque la population était de 10 à 20 couples en 1983.

Les suivis nationaux des populations nicheuses indiquent une baisse significative entre 1989 et 2007.

- linotte mélodieuse (*linaria cannabina*) : 2 à 3 couples nichaient encore à la fin des années 90 et sans doute au début des années 2000.

Comme de nombreuses espèces des milieux agricoles, les effectifs nationaux de la linotte mélodieuse ont connu une baisse très marquée depuis la fin des années 80.

- bruant zizi (*emberiza cirrus*) : deux ou trois couples ont niché jusqu'en 1976 près de la floriculture, zone clôturée à l'époque. Les travaux et l'ouverture de ces parcelles ont achevé de faire disparaître cette espèce.

Au niveau national les effectifs de cette espèce ont subi une hausse significative entre 1989 et 2007 mais sont soumis à d'amples fluctuations, dues aux vagues de froid, notamment dans la partie septentrionale de leur aire de répartition.

COMMENTAIRE

45 espèces d'oiseaux, des passereaux en majorité, ont niché cette année au parc de Sceaux.

Parmi les espèces qui ont disparues depuis plusieurs décennies, on trouve en premier lieu les oiseaux appréciant les friches et les formations végétales denses (tourterelle des bois, rossignol Philomèle, hypolaïs polyglotte, fauvette des jardins, pie-grièche écorcheur, bruant zizi...). La suppression ou la transformation de leur milieu a très certainement constitué la cause essentielle de leur disparition.

Pour d'autres (rougequeue à front blanc, mésange boréale...), les remaniements survenus dans le parc (abattage des arbres morts ou dépérissant...) auront été fatals.

Plus récemment, des espèces dont le statut national est défavorable ont également déserté le parc (gobemouche gris, moineau friquet, moineau domestique, serin cini, linotte mélodieuse), conséquence de la réduction de leur effectif global.

Quant aux autres elles n'ont niché qu'occasionnellement (bergeronnette grise et des ruisseaux).

Enfin, un certain nombre d'espèces présentent en région parisienne font défaut au parc ou restent peu abondantes. Ce sont évidemment celles auxquelles le type de milieu ne convient pas d'une part, mais aussi celles qui ne supportent pas une fréquentation humaine (et par voie de conséquence canine) importante, notamment celles qui nichent au sol (alouettes, pipits, bergeronnettes, pouillots, bruants...).

L'installation de nichoirs (environ 200 du type « boîte aux lettres », 20 du type « chouette hulotte » et 20 du type « grimpeur »), pour remédier à la disparition des cavités naturelles engendrée par l'abattage des arbres morts ou dépérissant, permet à certaines espèces cavicoles (mésange bleue et charbonnière, sittelle torchepot, grimpeur des jardins, pigeon colombin...) de maintenir des populations stables mais ils ne sont pas adoptés par toutes.

Parmi les espèces qui ont régressé récemment, le cas des oiseaux d'eau n'est pas préoccupant. En effet, leurs populations ayant diminué suite à la disparition des plates-formes végétales, il y a fort à parier qu'elles se reconstitueront rapidement dès que de nouvelles seront installées.

Pour les autres, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Il est possible que le **virus usutu**, est atteint notre région récemment, faisant chuter leurs populations. Ce virus originaire d'Afrique du sud, détecté avec certitude depuis 2015 dans l'est de la France, dont la transmission par les moustiques serait favorisée par les étés particulièrement chauds, comme

cela a été le cas ces dernières années, touche particulièrement les passereaux et en particulier le merle noir.

Les sécheresses et les canicules, de plus en plus fréquentes, pourraient entraîner une diminution de la biomasse de certains invertébrés et ainsi réduire le nombre de jeunes à l'envol dans les nichées ou même en anéantir certaines, entraînant une dégradation lente et continue des effectifs de ces espèces. On constate par ailleurs que ces espèces se nourrissent principalement au sol, dans l'humus ou sur les plaines et les pelouses, milieux particulièrement sensibles au réchauffement climatique.

La fréquentation humaine n'est pas non plus sans incidence. Erosion des sols, dérangement pendant les périodes d'alimentation et divagation des chiens sont autant de facteurs qui perturbent le quotidien de l'avifaune. L'exemple le plus criant est celui du parc canin. A surface égale, la densité des espèces qui nichent près du sol y est jusqu'à deux fois moins importante que dans les zones naturelles protégées.

III) Les oiseaux de passage

Le parc de Sceaux, de par la diversité de ses paysages, a toujours attiré bon nombre d'oiseaux migrateurs. De nouvelles espèces de passage sont régulièrement observées et d'autres renouent plus régulièrement avec le parc.

- cygne tuberculé (*cygnus olor*) : occasionnel à l'automne ou en hiver.
- bernache nonnette (*branta leucopsis*) : très rare occasionnelle au printemps, probablement issue de population férale.
- oie cendrée (*anser anser*) : rare occasionnelle en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).
- canard chipeau (*anas strepera*) : très rare occasionnel à l'automne (octobre).
- canard pilet (*anas acuta*) : très rare occasionnel en survol en fin d'hiver (mars).
- canard siffleur (*anas penelope*) : très rare occasionnel à l'automne ou en hiver.
- canard souchet (*anas clypeata*) : rare occasionnel à l'automne ou en hiver.
- sarcelle d'hiver (*anas crecca*) : rare occasionnelle à l'automne ou en hiver.
- sarcelle d'été (*anas querquedula*) : très rare occasionnelle au printemps (mai).
- fuligule milouin (*aythya ferina*) : rare occasionnel à l'automne ou en hiver.
- fuligule morillon (*aythya fuligula*) : rare occasionnel à l'automne ou en hiver.
- harle bièvre (*mergus merganser*) : très rare occasionnel à l'automne (décembre).
- faisan de colchide (*phasianus colchicus*) : très rare occasionnel à l'automne.
- plongeon arctique (*gavia arctica*) : très rare occasionnel à l'automne (novembre, décembre).
- grèbe castagneux (*tachybaptus ruficollis*) : rare occasionnel à l'automne ou en hiver.

- grèbe huppé (*podiceps cristatus*) : occasionnel en hiver ou au début du printemps, plus rare à l'automne.
- grèbe jougris (*podiceps grisegena*) : très rare occasionnel en fin d'été (août).
- grand cormoran (*phalacrocorax carbo*) : hivernant régulier. Jusqu'à plusieurs dizaines d'individus sont présents d'octobre, novembre à mars.
- aigrette garzette (*egretta garzetta*) : très rare occasionnelle en survol en fin d'été.
- grande aigrette (*casmerodius albus*) : rare occasionnelle en survol à l'automne.
- héron cendré (*ardea cinerea*) : régulier tout au long de l'année au bord des bassins poissonneux.
- bihoreau gris (*nycticorax nycticorax*) : très rare occasionnel à l'automne.
- cigogne blanche (*ciconia ciconia*) : rare occasionnelle en survol en fin d'hiver ou en fin d'été (août, septembre).
- cigogne noire (*ciconia nigra*) : très rare occasionnelle en survol au printemps ou en fin d'été.
- balbuzard pêcheur (*pandion haliaetus*) : rare occasionnel en survol en fin d'été ou au printemps.
- milan noir (*milvus migrans*) : rare occasionnel en survol au printemps (avril).
- milan royal (*milvus milvus*) : rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).
- busard des roseaux (*circus aeruginosus*) : rare occasionnel en survol à l'automne ou au printemps.
- busard saint-martin (*circus cyaneus*) : rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).
- busard cendré (*circus pygargus*) : très rare occasionnel en survol au printemps (avril).
- bondrée apivore (*pernis apivorus*) : régulière en survol à la fin de l'été (août, septembre). Occasionnellement posée dans les sous-bois à la même période.
- buse variable (*buteo buteo*) : régulière en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (février, mars).
- autour des palombes (*accipiter gentilis*) : très rare occasionnel en survol à l'automne.
- faucon émerillon (*falco colombarius*) : rare occasionnel en survol à l'automne (octobre).
- faucon pèlerin (*falco peregrinus*) : rare occasionnel en survol à l'automne ou en hiver.
- grue cendrée (*grus grus*) : rare occasionnelle en survol à l'automne (novembre) ou en fin d'hiver (mars).
- petit Gravelot (*charadrius dubius*) : très rare occasionnel au printemps (mars).
- vanneau huppé (*vanellus vanellus*) : occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).
- pluvier doré (*pluvialis apricaria*) : rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en hiver (janvier, février).

- *chevalier culblanc (tringa ochropus)* : occasionnel au printemps (mars, avril) ou en fin d'été (juillet, août), sur les berges des grands bassins (octogone et grand canal), mais ne stationne guère.
- *chevalier guignette (actitis hypoleucos)* : régulier au printemps (avril, mai) et en fin d'été (juillet, août), sur les berges des grands bassins (octogone et grand canal), mais ne stationne guère.
- *chevalier gambette (tringa totanus)* : très rare occasionnel au printemps (mai).
- *chevalier arlequin (tringa erythropus)* : très rare occasionnel en fin d'été (septembre).
- *chevalier aboyeur (tringa nebularia)* : très rare occasionnel au printemps (mai).
- *barge rousse (limosa lapponica)* : très rare occasionnelle en fin d'été (juillet).
- *courlis cendré (numenius arquata)* : très rare occasionnel en survol à l'automne ou en hiver.
- *bécasse des bois (scolopax rusticola)* : occasionnelle à l'automne (octobre, novembre) ou au printemps (mars). Peut-être moins rare qu'il n'y paraît, mais la discrétion de l'espèce rend difficile sa détection.
- *bécassine des marais (gallinago gallinago)* : rare occasionnel au printemps.
- *mouette rieuse (chroicocephalus ridibundus)* : hivernante régulière. Plusieurs dizaines d'individus (50 à 100) sont présents d'octobre, novembre à février, mars. Les week-ends l'effectif peut atteindre 300 individus.
- *mouette mélanocéphale (larus melanocephalus)* : très rare occasionnelle en survol au printemps.
- *mouette tridactyle (rissa tridactyla)* : très rare occasionnelle en hiver.
- *mouette pygmée (hydrocoloeus minutus)* : très rare occasionnelle en survol au printemps (mai).
- *goéland cendré (larus canus)* : très rare occasionnel en hiver.
- *goéland argenté (larus argentatus)* : occasionnel principalement en automne/hiver.
- *goéland pontique (larus cachinnans)* : rare occasionnel en hiver.
- *goéland leucophée (larus michahellis)* : occasionnel principalement en été mais également en automne/hiver.
- *goéland brun (larus fuscus)* : Occasionnel à l'automne ou en hiver, principalement en survol.
- *sterne pierregarin (sterna hirundo)* : occasionnelle au printemps ou en été.
- *guifette noire (chlidonias niger)* : très rare occasionnelle au printemps (mai).
- *pigeon biset domestique (columba livia domestica)* : espèce citadine présente toute l'année, se nourrissant sur les allées du parc ou en lisière de sous-bois.
- *tourterelle turque (streptopelia decaocto)* : espèce citadine présente toute l'année, occasionnelle en survol ou parfois se nourrissant sur les allées du parc.

- tourterelle des bois (*streptopelia turtur*) : rare occasionnelle au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).
- coucou gris (*cuculus canorus*) : rare occasionnel au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).
- hibou des marais (*asio flammeus*) : très rare occasionnel en survol à l'automne (septembre, octobre).
- engoulevent d'Europe (*caprimulgus europaeus*) : très rare occasionnel au printemps (avril).
- martinet noir (*apus apus*) : régulier au printemps et en été (d'avril à août).
- huppe fasciée (*upupa epops*) : très rare occasionnelle en fin d'été (août).
- martin-pêcheur d'Europe (*alcedo atthis*) : rare occasionnel principalement à l'automne.
- guêpier d'Europe (*merops apiaster*) : très rare occasionnel au printemps (mai).
- pic mar (*dendrocopos medius*) : régulier à l'automne ou en hiver.
- pic noir (*dryocopus martius*) : régulier à l'automne ou en hiver.
- torcol fourmilier (*jynx torquilla*) : très rare occasionnel au printemps (avril) ou en fin d'été (août).
- alouette des champs (*alauda arvensis*) : régulière en survol à l'automne (octobre, novembre). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.
- alouette lulu (*lullula arborea*) : régulière en survol à l'automne (octobre, novembre) ou en fin d'hiver (février/mars). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.
- cochevis huppé (*galerida cristata*) : très rare occasionnel en survol à l'automne.
- hirondelle de fenêtre (*delichon urbicum*) : régulière au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre). Autrefois présente d'avril à septembre, il semble que les petites colonies qui nichaient à la périphérie du parc est disparues depuis cette dernière décennie.
- hirondelle de rivage (*riparia riparia*) : régulière au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).
- pipit spioncelle (*anthus spinoletta*) : rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).
- pipit des arbres (*anthus trivialis*) : régulier en fin d'été (août, septembre) plus rare au printemps (avril, mai).
- pipit farlouse (*anthus pratensis*) : régulier en survol à l'automne (octobre, novembre). De rares individus se posent parfois sur les plaines quand le parc est tranquille, mais ne stationnent guère.
- bergeronnette des ruisseaux (*motacilla cinerea*) : hivernante régulière, quelques individus (de 1 à 4) sont visibles dès la fin de l'été et en automne/ hiver (de septembre à mars). Elle fréquente principalement les margelles des cascades avant leur mise en fonctionnement. Elle est absente pendant les longues périodes de gel.

- bergeronnette grise (motacilla alba) : régulière à l'automne (octobre, novembre) et au printemps (mars, avril) sur les berges des bassins. D'importants mouvements migratoires saisonniers sont notables en octobre.
- bergeronnette printanière (motacilla flava) : régulière au printemps (avril, mai) et en fin d'été (août, septembre) sur les plaines, mais ne stationne guère excepté dans l'enclos aux moutons.
- jaseur boréal (bombycilla garrulus) : très rare occasionnel à l'automne (décembre).
- rossignol philomèle (luscinia megarhynchos) : très rare occasionnel au printemps (avril, mai).
- rougequeue noir (phoenicurus ochruros) : régulier au printemps et à l'automne.
- rougequeue à front blanc (phoenicurus phoenicurus) : régulier en fin d'été (août, septembre) plus rare au printemps (avril, mai).
- traquet motteux (oenanthe oenanthe) : rare occasionnel en fin d'été (août, septembre) ou au printemps (avril/mai).
- tarier des prés (saxicola rubetra) : occasionnel au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).
- tarier pâtre (saxicola rubicola) : occasionnel au printemps (mars) ou à l'automne (septembre, octobre).
- grive mauvis (turdus iliacus) : hivernante régulière. De quelques individus à plusieurs dizaines sont présents d'octobre, novembre à mars, avril.
- grive litorne (turdus pilaris) : régulière à l'automne (octobre, novembre) ou en fin d'hiver (février, mars) mais, en général, stationne moins que l'espèce précédente.
- Merle à plastron (turdus torquatus) : rare occasionnel à l'automne (octobre, novembre) plus rare au printemps (avril).
- fauvette des jardins (sylvia borin) : régulière au printemps (avril, mai) plus rare en fin d'été (août, septembre).
- fauvette babillarde (sylvia curruca) : occasionnelle au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (septembre).
- fauvette passerinette (sylvia inornata) : très rare occasionnelle au printemps (avril).
- phragmite des joncs (acrocephalus schoenobaenus) : très rare occasionnel en fin d'été (août).
- locustelle tachetée (locustelle naevia) : très rare occasionnelle en fin d'été (juillet).
- rousserolle effarvate (acrocephalus scirpaceus) : rare occasionnelle au printemps (mai).
- rousserolle verderolle (acrocephalus palustris) : rare occasionnelle au printemps (mai).
- hypolaïs polyglotte (hippolais polyglotta) : occasionnelle au printemps (mai) ou en fin d'été (août).
- pouillot fitis (phylloscopus trochilus) : régulier au printemps (avril, mai) et en fin d'été (août, septembre).

- pouillot siffleur (*phylloscopus sibilatrix*) : rare occasionnel au printemps (avril, mai).
- pouillot de bonelli (*phylloscopus bonelli*) : très rare occasionnel au printemps (avril).
- gobemouche gris (*muscipapa striata*) : régulier au printemps (avril, mai) ou en fin d'été (août, septembre).
- gobemouche noir (*ficedula hypoleuca*) : régulier en fin d'été (août, septembre) plus rare au printemps (avril, mai).
- pie-grièche écorcheur (*lanius collurio*) : rare occasionnelle en fin d'été (août).
- loriot d'Europe (*oriolus oriolus*) : régulier au printemps (avril, mai) plus rare en fin d'été (août).
- moineau domestique (*passer domesticus*) : très rare occasionnel, principalement au printemps.
- pinson du nord (*fringilla montifringilla*) : régulier à l'automne (octobre, novembre) et en fin d'hiver (février, mars).
- linotte mélodieuse (*linaria cannabina*) : régulière au printemps (avril, mai) et à l'automne (octobre, novembre).
- sizerin cabaret (*carduelis cabaret*) : occasionnel à l'automne (octobre, novembre) plus rare en hiver, il recherche les bouleaux.
- sizerin flammé (*carduelis flammea*) : occasionnel à l'automne (octobre, novembre) plus rare en hiver, il recherche les bouleaux.
- tarin des aulnes (*spinus spinus*) : hivernant régulier. De quelques individus à plusieurs dizaines sont présents d'octobre, novembre à mars, avril et recherchent les aulnes.
- serin cini (*serinus serinus*) : occasionnel au printemps (mars, avril) et à l'automne.
- bec-croisé des sapins (*luxia curvirostra*) : rare occasionnel au cours des invasions dont ces oiseaux sont coutumiers. Il recherche les épicéas.
- bruant des roseaux (*emberiza schoeniclus*) : régulier en survol à l'automne (octobre, novembre).
- bruant jaune (*emberiza citrinella*) : rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).
- bruant zizi (*emberiza cirrus*) : rare occasionnel au printemps.
- bruant proyer (*emberiza calandra*) : très rare occasionnel en survol à l'automne (octobre, novembre).

Conclusion

L'inventaire ornithologique dont bénéficie le parc de Sceaux, depuis maintenant plusieurs décennies, permet de suivre l'évolution des populations d'oiseaux.

Les premiers bouleversements sont apparus après l'acquisition du site par le tout jeune département des Hauts-de-Seine et la gestion rigoureuse qui s'en est suivie, faisant disparaître directement bon nombres d'espèces alors encore commune en Ile-de-France.

Une prise de conscience et des moyens alloués, mis en place à la fin des années 1990, en faveur de la biodiversité, tendent à corriger et à inverser les effets engendrés par cette période mais de nouveaux facteurs, dont certains plus insidieux et encore mal définis, nous prouvent qu'il est difficile de rétablir une situation dans un écosystème.

Pour cette raison il faudrait renforcer certaines mesures en faveur de l'avifaune :

- augmenter la superficie des zones naturelles protégées, actuellement de 8 hectares.
- renforcer certaines haies avec des végétaux défensifs, notamment celles qui sont inaccessibles au public.
- protéger l'ensemble des prairies naturelles.
- installer des plates-formes végétales sur le grand canal et l'octogone.

Il faut absolument bannir tout bucheronnage entre le premier avril et le trente et un juillet pour ne pas fragiliser davantage des espèces à l'avenir déjà incertain.

Bibliographie

- LE MARECHAL Pierre, LESAFFRE Guilhem (2000).

Les oiseaux d'Ile-de-France. Delachaux et Niestlé.

- DUBOIS Philippe Jean, LE MARECHAL Pierre, OLIOSO Georges, YESOU Pierre. (2008).

Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé.

- CLERGEAU Philippe, VERGNES Alan. (2009).

La perruche à collier en Ile-de-France, dispersion et approche des impacts. Muséum d'Histoire Naturelle.

- LEBRUN Bruno. (2005, 2010, 2013 et 2016).

Synthèse ornithologique du parc de Sceaux. Conseil général des Hauts de Seine.